

Bachelier : instituteur primaire

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS | Tél : +32 (0) 65 40 41 48 | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 39 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.2 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PEIM2B39PP | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte David GORET (david.goret@helha.be) HELHa Campus Mons Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) HELHa Gosselies Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.
- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B39PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B39PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Maîtrise écrite et orale de la langue française | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 14_PEIM2B39PPA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue au développement de la compétence suivante :

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- utiliser la complémentarité du langage verbal et du langage non verbal.
- adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable de/d' :

- perfectionner l'expression écrite et ses connaissances lexicales ;
- acquérir une meilleure compréhension des textes à caractère scientifique ou autres (lire, synthétiser, reformuler) ;
- utiliser efficacement les ressorts de l'expression orale ;
- orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec 99% de graphies correctes ;
- repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et de les corriger ;
- appliquer les rectifications orthographiques dans n'importe quel type d'exercices ;
- appliquer à bon escient et/ou justifier les notions travaillées sans outil de référence ;
- manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe ;
- s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre langage verbal et non verbal ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La cohérence du texte : les connecteurs logiques, la cause, la conséquence , le but...
- Lecture et décodage de textes scientifiques
- Exercices d'orthographe
- Exercices préparatoires à l'écriture du TFE
- Exercices liés à l'expression orale

Démarches d'apprentissage

- Exercices formatifs en classe
- Lecture vivante en contexte professionnalisant

- Ecriture et correction de textes divers
- Deux séances autour de l'expression orale sont co-organisées au Q1 avec l'UE 41 - Technique de gestion de groupes et expression orale, mais des exercices seront reproposés au Q2 dans le cadre du cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Grammaires, dictionnaires, Bescherelle...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Photocopies nécessitant une prise de notes complémentaires
- Plateforme informatique

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera double: un examen écrit de maîtrise de la langue et la défense orale du travail de pré-TFE présenté dans le cadre des UE 36 (Initiation à la recherche et à la communication 2) et UE 37 (Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement).

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exm | 100 | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).